

Image not found or type unknown



Changement de statut "étudiant à salarié"

Par **ambitieux**, le **07/01/2016** à **15:05**

Bonjour,

J'ai déposé il y a trois mois à la préfecture une demande de changement de statut "étudiant à salarié " avec un CDI et j'ai eu un récépissé avec autorisation de travail ce récépissé a expiré et on m'a donné un autre de trois mois en me disant qu'ils attendent la réponse de la DIRRECTE Je voudrais savoir si cela veut dire que j'aurai certainement mon nouveau titre de séjour "salarié".

Merci.